



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

AFPA

Question écrite n° 129780

Texte de la question

Mme Pascale Crozon attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le manque de moyens financiers dédiés à l'AFPA. De nombreux centres AFPA dans toute la France ont participé à un vaste mouvement de grève le 7 avril, puis le 23 juin 2011, pour dénoncer le projet de réorganisation de cet organisme de formation. Ce projet dénote à nouveau le désengagement de l'État, notamment au travers des suppressions de postes et des coupes budgétaires qui viennent diminuer le nombre d'heures dispensées en formation, voire les faire disparaître complètement. L'AFPA, qui jusque-là, dans un contexte économique difficile, était en mesure de proposer des formations complémentaires ou innovantes aux jeunes, demandeurs d'emploi et salariés actifs, va devoir mettre un terme à de nombreuses formations faute de moyens. Elle lui demande de restaurer l'effort budgétaire en faveur de l'AFPA, lui permettant ainsi de continuer à assurer des formations complètes et correspondant au marché de l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Crozon](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129780

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1947

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)